



FALL HARVEST  
MOISSON D'AUTOMNE  
Produce and Politics  
Fruits, légumes et politiques

## MESSAGES CLÉS À L'INTENTION DES PARTICIPANTS DU SECTEUR – GESTION DES RISQUES DE L'ENTREPRISE

### ÉLÉMENTS DE DISCUSSION :

*Dans le doute, pensez à Établir des liens (pourquoi est-ce important pour VOUS?), à Comparer (que manque-t-il?) et à Résoudre la situation (comment le gouvernement peut-il aider?)*

*Nous voulons que les parlementaires se souviennent à tout le moins de ce qui suit :*

- **Établir des liens** : Les producteurs de fruits et légumes canadiens sont très fiers d'offrir des choix alimentaires sains, mais ce travail s'accompagne de nombreux défis et risques qui ont été aggravés par la pandémie de COVID-19. Les outils de gestion des risques de l'entreprise (GRE) sont essentiels non seulement pour protéger les producteurs pendant cette période difficile, mais aussi pour assurer la viabilité à long terme de nos exploitations.
- **Comparer** : Même avant la pandémie de COVID-19, il était largement reconnu que les programmes de GRE du Canada ne fonctionnaient pas de manière efficace pour les producteurs. Les coupes effectuées en 2013 ont fait en sorte que le programme Agri-stabilité n'est maintenant plus pertinent pour plusieurs personnes. En même temps, les producteurs de légumes de serre et autres se retrouvent avec un mécanisme d'assurance de la production inadéquat ou sans aucune assurance.
- **Résoudre la situation** : Rétablir le seuil de déclenchement d'Agri-stabilité à ses niveaux précédant 2013 et porter le niveau de la couverture à 85 %, ainsi que supprimer la limite de la marge de référence permettraient aux producteurs de mieux se protéger contre les risques et de disposer d'un filet de sécurité lorsqu'ils en ont besoin. Le gouvernement doit également travailler avec le secteur ainsi que les provinces et territoires pour trouver des outils d'assurance de la production pour les producteurs qui ne sont pas couverts par les programmes existants.



## **CE QUE NOUS DEMANDONS (*décrit dans la brochure des parlementaires*)**

- Améliorer le programme Agri-stabilité, notamment en portant la couverture de la marge à 85 % et en augmentant le taux d'indemnisation à 85 %, ainsi qu'en supprimant la limite de la marge de référence (LMR) du programme.
- Ajuster le programme Agri-stabilité pour permettre d'inclure les dépenses liées à la COVID-19 parmi les coûts admissibles.
- Créer un modèle d'indemnisation de confinement, en complément des programmes de GRE existants, pour atténuer l'incidence financière sur une exploitation en cas d'éclosion et de perte de main-d'œuvre ou d'arrêt opérationnel ultérieur.
- Examiner les options permettant d'améliorer ou de créer un accès à l'assurance de la production pour les producteurs qui n'ont pas encore de couverture adéquate ou de régime en place, comme les producteurs en serre.
- Encourager les ministres de l'Agriculture à trouver une solution utile lors de la réunion FPT en fin novembre et si nécessaire, procéder à une coalition de provinces qui souhaitent apporter des améliorations au programme Agri-stabilité, pour les mettre en œuvre en 2020.